

---

ICANN74 | Forum de politiques – Comment ça marche : Politiques de l'ICANN  
Lundi 13 juin 2022 – 09h00 à 10h00 AMS

OZAN SAHIN :

Diapo suivante. Vous voyez ici les trois organisations de soutien que nous avons ici à l'ICANN. Nous avons la SO, Organisation de soutien à l'adressage, qui est responsable des protocoles Internet. Nous avons la ccNSO, Organisation de soutien aux extensions géographiques, qui travaille sur les extensions géographiques de premier niveau, et la GNSO, Organisation de soutien aux extensions génériques, qui travaille sur les extensions génériques de premier niveau.

Vous voyez ici un organigramme qui vous montre comment est-ce que les politiques sont élaborées au sein des trois organisations de soutien. D'ailleurs, cet organigramme est disponible dans différentes langues sur le site de l'organisation ICANN, donc vous aurez la possibilité de voir cet organigramme dans vos propres langues.

Et lorsque vous regardez cet organigramme, vous pourriez qu'il y a des similitudes entre les différentes organisations de soutien et la manière dont les politiques sont élaborées au sein de ces organisations de soutien. Vous voyez d'abord l'identification du problème, puis le cadrage du problème. Il y a une phase initiale

---

**Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.**

---

d'abord, la constitution d'un groupe de travail, puis un vote final de la part du conseil. Donc même si chaque processus est unique et propre à chaque organisation de soutien, il y a des similitudes.

Aujourd'hui, on aimerait se concentrer sur la GNSO et son processus d'élaboration de politiques. Mais bien entendu, vous êtes invités à poser des questions sur les autres organisations de soutien et leur propre processus aussi.

Donc la GNSO est responsable d'élaborer des recommandations et de faire des recommandations de politiques relatives aux extensions génériques de premier niveau, comme .com, .org, .net, .biz, .shop, .movie. Donc elle s'occupe, la GNSO, des extensions génériques de premier niveau.

Voyons maintenant la structure du conseil de la GNSO. Vous voyez que les membres du conseil sont nommés par quatre groupes de parties prenantes : sur la gauche et sur la droite, vous voyez les parties non contractantes, avec le NCSG, Groupe des représentants des entités non commerciales, et CSG à gauche, Groupe des représentants des entités commerciales. On a au milieu le Groupe des représentants des opérateurs de registre et Groupe des représentants des bureaux d'enregistrement. On a, en dessous, le BC, Unité constitutive des utilisateurs commerciaux, l'IPC, Unité constitutive des représentants de la propriété intellectuelle, et le NCUC, Unité constitutive des entités

---

non commerciales et Unité constitutives responsables des autres des questions opérationnelles des organisations à but non lucratif.

Donc ces structures nomment des membres du conseil au conseil de la GNSO pour s'assurer qu'il y ait un système équilibré au sein du conseil de la GNSO.

Donc, vous voyez ici la première diapo qui illustre le processus d'élaboration de politiques. Donc, tout commence par l'identification du problème. Donc, la question à traiter.

Vous voyez sur cette diapo certaines flèches sur la droite et sur la gauche pour vous indiquer là où il y a des opportunités pour contribuer quand vous êtes en dehors de la structure de la GNSO dans ce processus.

Donc, pour la première étape, c'est le conseil de la GNSO — le Conseil d'administration de l'ICANN qui identifie le problème. Puis, le conseil de la GNSO voit si ce problème ou cette question relève de son mandat, et aussi si la question peut donner lieu à une politique consensuelle. Si tel est le cas, alors on passe à la phase de cadrage, où le conseil de la GNSO demande un rapport préliminaire et le personnel élabore ce rapport préliminaire.

Vous voyez ici qu'il y a une flèche, puisqu'il s'agit là d'une autre opportunité pour obtenir des contributions en dehors de la GNSO

---

dans le cadre de ce processus d'élaboration de politiques.

Et après la révision de commentaires publics, le rapport final est soumis au conseil de la GNSO pour considération. Et on passe ensuite à la troisième étape où le conseil de la GNSO examine le rapport final et voit s'il souhaite lancer un PDP.

Donc si le conseil de la GNSO développe une charte — passons à la diapo suivante — donc développe une charte pour le processus d'élaboration de politiques, il crée un groupe de travail et lance un appel à volontaires pour réunir les membres de ce groupe de travail. Et là encore, une opportunité pour les personnes en dehors du processus d'élaboration de politiques de la GNSO de pouvoir intervenir, contribuer et soumettre des idées.

Et après cette troisième étape, on passe à la constitution de travail. Ce groupe de travail consulte la communauté. Il y a une deuxième période de commentaires publics. Et, après la période de consultation publique, le groupe de travail soumet un rapport final au conseil de la GNSO. En général, ça n'a pas lieu en l'espace de quelques jours ou quelques semaines ; ça prend du temps.

Et une fois que ce rapport final est soumis au conseil de la GNSO, on passe à l'étape cinq, « délibérations sur le rapport final ». Le conseil de la GNSO révisé le rapport final et examine son adoption éventuelle. Et une fois qu'il est adopté, le conseil de la GNSO soumet le rapport final au Conseil d'administration de l'ICANN.

---

Dernière étape, le Conseil d'administration de l'ICANN consulte la communauté et le GAC, et le Conseil d'administration vote sur les recommandations du rapport final.

Je vais faire une pause maintenant pour voir si vous avez des questions sur ce processus d'élaboration de politiques de la GNSO. Oui, allez-y.

ANDREY SCHERBOVICH : Bonjour. Andrey Scherbovich, boursier de l'ICANN pour cette réunion. Très heureux et très fier d'être boursier de l'ICANN ici. J'aimerais vous poser la question suivante.

Est-ce que ce processus est formalisé dans des documents ? Peut-être dans les statuts constitutifs ? Vous avez peut-être un règlement intérieur relatif à l'adoption de politiques ? Si ce n'est pas le cas, pensez-vous que ce règlement intérieur devrait être créé en conséquence ? Merci.

OZAN SAHIN : Merci, Andrey. Oui, effectivement, dans la GNSO, il y a des règles qui stipulent la manière dont ce processus d'élaboration de politique doit être suivi et respecté. Merci de cette question donc.

Je vois une autre question.

---

JAVIER RÙA :

Bonjour, je m'appelle Javier Rùa, de Porto Rico. Bonjour à tous.  
Un commentaire.

Merci de cette réunion. Tous ces processus peuvent sembler difficiles, complexes. Moi j'ai travaillé à l'ALAC, l'un des comités que vous avez vus. Et effectivement, participer, ça peut sembler difficile. Mais ça ne l'est pas, croyez-moi. L'ICANN a un personnel extraordinaire, un personnel qui est incroyable pour vous aider à participer. Ce qui est important, c'est de participer. Parce que ça peut sembler effrayant, mais ce ne l'est pas, croyez-moi. Ça peut sembler très difficile de passer du point A au point B, mais pas du tout. Toutes ces règles sont bien écrites, respectées.

Ce qui est important, c'est de participer dans les groupes de travail, processus d'élaboration de politiques, quelle que soit la communauté dans laquelle vous souhaitez vous impliquer directement ou indirectement. Ça peut sembler effrayant, mais ça n'est pas, grâce à l'excellente organisation de l'ICANN.

Les choses se passent très bien et le personnel est toujours à disposition pour vous aider et avancer dans ces processus. Merci.

OZAN SAHIN :

Merci beaucoup du commentaire, Javier. Est-ce qu'il y a d'autres questions ou commentaires ? Oui, allez-y.

---

CARLOS REYES : Oui, je m'appelle Carlos Reyes et je travaille avec Ozan, et je voulais revenir un petit peu à la question que l'on a eue plutôt sur les documents concernant les différents processus.

Les textes statutaires de l'ICANN ont plusieurs annexes. L'annexe A, c'est le processus de développement de politiques du conseil de la GNSO. Et cela s'intéresse au libellé de ces processus. Donc vous pourrez vous référer aux textes statutaires.

Notamment pour la ccNSO, nous avons également un processus de développement de politiques. Pour l'Organisation de soutien à l'adressage, ASO, nous avons encore d'autres processus et des procédures opérationnelles. Tout cela est documenté pour s'assurer que tout le monde est sur la même longueur d'onde. Et ces annexes sont importantes donc pour le travail en termes pratiques.

Comme a mentionné Javier, le personnel est une ressource pour vous toutes et vous tous. Donc vous n'allez pas mémoriser tout cela. Nous sommes là pour vous soutenir et pour vous aider au niveau de la substance de ces politiques.

OZAN SAHIN : Merci beaucoup de ces explications, Carlos. Je crois que nous avons une autre main levée.

---

**SOKOL HAXHIU :** Oui. Sokol pour l'enregistrement. Donc nous avons donc le développement de politiques. Je sais que parfois ça peut être très long, et parfois ça peut être très complexe et ça peut devenir incontrôlable à un moment. Donc, y a-t-il des dates limites à respecter pour la participation des membres ou bien le processus continue, continue, jusqu'à ce qu'on arrive à une résolution ?

**OZAN SAHIN :** Oui, merci de cette question. Il n'y a pas véritablement de calendrier. Il y a un groupe de travail qui a un président, une présidente, et qui va définir son travail de cette manière.

Ils vont tenter d'adhérer à un calendrier précis qu'ils se seront donné. Mais une nouvelle fois, c'est au groupe de travail de définir ce calendrier et de décider quels seront les délais pour leur travail. Mais il n'y a pas de règle qui va limiter le calendrier du groupe de travail.

**CARLOS REYES :** Donc c'est une bonne question. Oui, pour les calendriers, les dates limites, c'est une question importante. Tout le monde a des perspectives différentes, des opinions différentes. Donc parfois, un calendrier ne peut pas prendre toujours tout cela en compte. Je crois qu'il faut qu'il y ait une compréhension dans le groupe, que le groupe avance dans une direction, et que l'on peut



---

modifier un petit peu le calendrier selon les avancées du travail.

Le groupe doit véritablement faire des progrès. Et vous vous rappelez les différentes étapes que nous avons vues. Il y a des étapes très procédurales, qui sont rapides. Il y a des dialogues entre deux différents groupes, avec le Conseil d'administration également, mais les délibérations se font au niveau du groupe de travail, et c'est là où se font les interactions. Et c'est là où se font également les compromis.

OZAN SAHIN :

Oui, merci beaucoup, Carlos. Y a-t-il d'autres questions ou commentaires ? Y a-t-il des questions dans le chat ou des questions à distance ? Donc nous n'en voyons pas pour le moment. Merci beaucoup. Donc nous allons poursuivre notre présentation sur le développement des différents avis provenant de la communauté.

Vous allez voir sur le prochain transparent la commission ALAC. Donc Comité consultatif ALAC.

Il y a cinq organisations régionales At-Large, les RALO.

Il y a des membres donc qui sont nommés par ces organisations régionales.

Il y a également la commission de nomination, NomCom de

---

l'ICANN, qui va nommer cinq de ces personnes.

Donc, au niveau du GAC, nous avons des avis sur les questions de politiques publiques. Et vous allez pouvoir voir comment fonctionne le GAC durant cette réunion. Ce sont des interactions au niveau des différents gouvernements sur des accords internationaux. Et ainsi de suite.

Nous avons RSSAC, qui donne des avis à la communauté de l'ICANN sur les opérations, l'administration, la sécurité et l'intégrité du système de serveurs racines de l'Internet.

Et nous avons enfin SSAC, sur la sécurité et la stabilité de l'Internet, l'intégrité, donc, du système d'affectation des adresses et des noms sur l'Internet.

Nous allons donc aujourd'hui plutôt parler de l'ALAC. Vous avez vu une infographie avant, qui était très complète, à laquelle vous pouvez vous référer avec tous les comités consultatifs, RSSAC, SSAC. Il y a quelques nuances entre les avis qui sont développés par ces comités consultatifs, mais nous allons nous concentrer sur ALAC, et vous verrez qu'il y a beaucoup de points communs entre ces différents travaux.

Donc l'ALAC, comme je l'ai dit, exprime les intérêts des utilisateurs de l'Internet, des internautes, des utilisateurs finaux. Et il travaille au développement de politiques.

---

Cela commence par l'identification d'une question, d'une thématique. Et tout membre de la communauté At-Large peut présenter un point. Une thématique. Le cadrage sur cette question. L'ALAC va donc parler pour déterminer l'impact sur les utilisateurs finaux de l'Internet et définir la portée de cela.

Ensuite, nous allons pouvoir déterminer les éléments clés au niveau de l'ALAC pour le processus de développement de politique. Ensuite, nous arrivons à la participation à la phase de participation.

Il y a désignation de chef de file, si vous voulez, pour le développement de politiques. Il y a donc des textes préliminaires qui représentent les réponses de l'ALAC.

Nous avons ensuite l'étape des avis de l'ALAC, où il y a un appel à un consensus, parfois à un vote sur une déclaration finale de l'ALAC. Et si ratifiée, l'ALAC envoie donc cet avis au Conseil de l'ICANN, à l'organisation ICANN, aux organisations de soutien et comités consultatifs et à tout autre membre de la communauté de l'ICANN pour considération.

Donc voilà comment cela fonctionne, ce développement de politiques au niveau de l'ALAC. Je vais observer une pause pour voir s'il y a des questions à ce sujet sur le développement de politique de l'ALAC.

---

Très bien. Donc nous allons pouvoir passer à la diapo suivante.

Donc on a parlé de processus de développement de politiques. Et maintenant, je vais passer la parole à Carlos Reyes pour nous parler des processus de développement des politiques actuellement à l'ICANN.

CARLOS REYES :

Oui. Merci beaucoup, Ozan.

Donc on a parlé du conseil de la GNSO tout à l'heure. On a parlé de l'ALAC. Ce sont les communautés les plus ouvertes. Donc si cela vous intéresse, les gTLD, les politiques de développement, vous pouvez vous joindre au niveau des unités constitutives, à la GNSO ou à l'ALAC, il y a une structure régionale l'ALAC, les RALO et ça, c'est des points d'entrée parmi les plus faciles pour les boursiers, les *fellows* de l'ICANN, une fois que vous aurez terminé cette réunion.

Donc nous allons pouvoir passer à la diapo suivante. Je sais qu'il y a beaucoup de texte ; c'est très difficile à lire. Vous avez déjà travaillé sur ces processus. Donc [inaudible] la question plutôt sur les calendriers et le temps nécessaire pour le développement de ces politiques, ces PDP.

Eh bien, là, vous avez des groupes de travail pour tous ces PDP qui sont au travail en ce moment.

---

Et pour les deux premiers, ce sont des PDP au niveau de la ccNSO pour les codes de pays, l'Organisation de soutien pour les codes de pays, pour les [gTLD].

Donc vous avez donc un développement de politiques pour le retrait, notamment, de différents domaines de code pays. Il y a une liste qui existe ISO pour l'Organisation internationale de normalisation. Il y a la liste 3166 ISO, avec ces pays ou territoires. Alors, et lorsqu'il n'y a plus une désignation CC, code de pays, eh bien, le ccTLD doit être retiré. Donc, il y a tout un travail qui est effectué actuellement, en développement de politique sur ce sujet.

La deuxième partie de cette politique, c'est un mécanisme de révision sur ce qui va se dérouler à l'avenir. Le Conseil d'administration donc évalue ces politiques et le groupe de travail se penche sur ces mécanismes de révision.

Y a-t-il des questions à ce sujet sur ce processus de développement de politique précis ?

Donc, ce que vous voyez également au niveau de la ccNSO, c'est la sélection et la désélection de noms de domaine internationalisés, IDN, des noms de domaines qui sont exprimés dans d'autres écritures ou scripts, qui peuvent également se

---

traduire en codes pays, en CC.

Donc, ce processus de développement de politiques va donc incorporer des ccTLD IDN. Il y a tout un travail qui se fait actuellement là-dessus. Il y a trois sous-groupes qui développent donc des politiques, qui vont proposer des priorités et des recommandations à ce groupe de travail. Ensuite, le groupe de travail entier va se pencher là-dessus. Donc il y aura des sessions et des séances de la ccNSO qui vont se dérouler cette semaine. Donc, vous pourrez suivre cela. Donc voilà ce qu'il en est sur la ccNSO.

Et en ce qui concerne la GNSO, dans la GNSO, il y a un processus d'élaboration de politiques différent. EPDP, E en anglais pour *expedited*. C'est-à-dire accéléré.

Il y a quelques années, la GNSO a également développé un processus d'élaboration de politiques accéléré. Accéléré, ça veut dire que certaines des procédures interviennent au début et à la fin de ce processus. Donc ça continue d'être la principale composante d'un processus d'élaboration de politiques, à savoir s'assurer que la communauté multipartite au sein de la GNSO est active et participe activement à cet effort.

Donc un EPDP, comme je l'ai dit, c'est une étape accélérée au début, surtout par rapport à l'étape de cadrage, l'étape initiale dont je vous ai parlé.

---

Il y a actuellement un EPDP en cours par rapport aux IDN. Et là encore, c'est un petit peu la même chose qu'avec la ccNSO, Organisation de soutien aux extensions géographiques. Mais là, il s'agit des noms de domaine internationalisés et leur nom de domaine de premier niveau dont on analyse les différentes étiquettes.

Il y a quelques années, la communauté ICANN a élaboré des lignes orientatrices pour les IDN et [voir] comment les mettre à jour maintenant ces lignes directrices.

Si on pense à la phase de cadrage dont je vous parlais, la charte d'un EPDP spécifique a 48 questions posées à l'attention du groupe de travail sur cette thématique. Donc le groupe est en train d'avancer en essayant de répondre à toutes ces questions. Et c'est ainsi qu'ils ont choisi d'organiser leurs travaux.

Je vous ai déjà parlé du fait que la ccNSO a trois sous-groupes. Chaque sous-groupe peut examiner ou travailler sur cette thématique de manière différente. Mais bien entendu, il y a un chevauchement sur la question IDN au sein de la ccNSO et de la GNSO et les deux groupes communiquent les uns avec les autres pour qu'il n'y ait pas de conflit de politiques et qu'il y ait accord entre ces deux groupes.

Donc là, il y a une question en cours par rapport aux IDN. Et l'aspect suivant, ça n'est pas forcément un EPDP, mais des

---

recommandations qui sont encore en cours de discussion en raison de leurs implications.

Vous vous souviendrez qu'il y a quelques années, l'Union européenne a appliqué le RGPD (Règlement général sur les données de caractère personnel), avec des effets sur WHOIS, la base de données sur les données d'enregistrement. Et le résultat de cela, c'est que, en raison du contrat entre l'ICANN et les parties contractantes, opérateurs de registre et bureaux d'enregistrement, qui, comme vous le savez, font partie des parties contractantes de l'ICANN, l'ICANN a dû mettre en œuvre cela pour s'assurer que les parties contractantes étaient conformes aux réglementations dans le cadre du RGPD.

Et cela a déclenché l'EPDP. Il s'agit d'un mécanisme de la communauté pour confirmer ou rejeter les spécifications temporaires et élaborer la politique pour traiter de cette question. Ça, c'est en cours. Et des recommandations ont été élaborées.

Et il s'agit du SSAD, système de divulgation normalisé. Donc ça, ça fait l'objet d'une discussion entre le conseil de la GNSO et le Conseil d'administration de l'ICANN.

Donc on peut voir certaines activités qui sont liées à cela, parce qu'il y a des discussions autour de ces recommandations. Au début de l'année, le Conseil d'administration a présenté une



---

estimation des coûts pour la mise en œuvre du SSAD. Et depuis, il y a eu une petite équipe de ce groupe de travail pour essayer de trouver une manière d'avancer par rapport au SSAD, donc système normalisé d'accès et de divulgation. Donc prêtez-y attention parce que c'est un sujet qui occupe beaucoup la communauté, mais c'est quelque chose qui concerne également les effets du RGPD.

Autre PDP que j'aimerais mettre en avant aujourd'hui, c'est la politique de transfert.

Ça n'a pas été révisé depuis 2014. Ça remonte maintenant à huit ans. Et en raison, une fois encore, des implications du RGPD, beaucoup de bureaux d'enregistrement avaient des difficultés à mettre en œuvre le RGPD, à l'appliquer dans le cadre des politiques de transfert.

Donc, cette révision justement vise à régler cela. C'est un processus en cours. Et je pense que vous aurez une séance ici, à l'ICANN 74, pour connaître le rapport initial.

Il y a d'ores et déjà eu des recommandations présentées à la communauté, une période de commentaires publics qui a été ouverte. Mais c'est un travail en cours.

Est-ce que vous avez des questions sur les PDP ? Vous êtes tous experts ?

---

SIRANUSH VARDANYAN : Oui il y a une question ici.

SVITLANA TKACHENKO : Est-ce qu'il y a une différence entre le processus PDP au sein de la ccNSO et au sein de la GNSO ?

CARLOS REYES : Oui. Il y a quelques nuances. Mais d'une manière générale, les PDP sont assez semblables. Il y a une étape de cadrage ; réfléchir à la question et voir comment ça s'intègre dans le cadre de la mission du groupe. Il y a une phase où le groupe de travail identifie la question, voit quelles sont les questions à traiter dans le cadre du processus d'élaboration de politiques. Puis une phase d'approbation. Si le conseil est d'accord, c'est renvoyé au Conseil d'administration. Donc, à haut niveau, il n'y a pas de différence.

Mais parce que les ccTLD et les gTLD sont différents, il y a quelques différences dans ces processus. Mais je pense que dans l'intérêt de tous, ici, je dirais que le processus d'élaboration de politiques vise à assurer que différentes communautés peuvent participer et contribuer à élaborer les priorités dans toutes ces questions.

Et le résultat est légitime. Il est légitimisé grâce à ces

---

contributions. Et c'est finalement bien ce que veut dire et représente le modèle multipartite.

Encore une fois, si vous voulez voir plus de détails par rapport à ces différences, on a les statuts constitutifs, les organigrammes, bref beaucoup de ressources là-dessus. Mais d'une manière générale, le travail d'élaboration de politiques vise à rassembler la communauté autour d'objectifs communs.

INTERVENANT NON IDENTIFIÉ :

Alors dans le droit fil de la question précédente, je pense que ça, c'est une condition dans la GNSO par rapport à la ccNSO. Oui, résolution de conflits, il y en a beaucoup plus au sein de la ccNSO que de la GNSO.

CARLOS REYES :

Est-ce que vous pouvez vous rapprocher du micro, s'il vous plait ?

INTERVENANT NON IDENTIFIÉ :

Ce que je vois c'est qu'à la GNSO, j'ai l'impression qu'il y a plus de cas de résolution de différends. Donc ça, c'est une condition plus grande par rapport à ce qui se passe à la ccNSO. Est-ce que c'est vrai ?

CARLOS REYES :

Oui, ça dépend de la manière dont vous voyez les choses. Il y a

---

plus de gTLD, donc effectivement, la question se pose plus. En tant qu'utilisateurs, vous utilisez certainement plus de gTLD que de ccTLD. Et parce que les extensions géographiques — parce que les ccTLD sont assujettis à la législation nationale, la mission mondiale, disons, de l'ICANN est plus limitée. Donc l'ampleur de la question est différente ici à l'ICANN.

Mais je pense que, finalement, votre intuition ne vous trompe pas, mais je vous encouragerai à en lire un petit peu plus à ce sujet. Parce que la mission de l'ICANN est limitée. Et ensuite, chacun de ces groupes a une mission encore plus limitée.

INTERVENANT NON IDENTIFIÉ :

Merci.

CARLOS REYES :

Une autre question dans la salle ? Allez-y.

ANDREY SCHERBOVICH :

Bonjour de nouveau.

J'aimerais vous poser une question. J'ai bien compris ce qui se passe du côté de la GNSO. Par rapport aux ccTLD, on a une autre situation où les gouvernements nationaux réclament une souveraineté nationale sur les domaines nationaux.

Et quel serait le risque pour l'ICANN de cela, parce que l'exemple

---

de la Russie peut susciter une préoccupation mondiale lorsque les pays essaient d'établir des politiques souveraines, et le problème lorsque l'on réclame une souveraineté nationale sur les domaines de premier niveau.

CARLOS REYES :

Oui. Une question très intéressante et complexe.

Je pense qu'en fait, il faut voir ce qu'est l'ICANN et ce que n'est pas l'ICANN, et ce que fait l'ICANN et ce que ne fait pas l'ICANN.

Et il y a des priorités que chaque pays peut adopter. Mais ce que fait l'ICANN, c'est quelque chose de technique. Sa mission est technique. Donc si on veut qu'il y ait un Internet, ouvert, accessible au monde, alors, les pays doivent choisir d'y participer ou pas. Et nous, tout ce que nous pouvons faire en tant qu'organisation, en tant que communauté, c'est les éduquer et les sensibiliser par rapport à l'importance du DNS, pour que le DNS continue d'être stable et résilient.

Donc on a, à cet effet, différentes équipes qui travaillent avec les gouvernements pour les éduquer, éduquer les responsables de la réglementation, les législateurs, comprendre le DNS et les éléments techniques, les aspects techniques du DNS. Et c'est là qu'on travaille pour éduquer les gens sur le travail et la mission technique de l'ICANN, et les sensibiliser par rapport à

---

l'importance de la communauté qui a émergé ces 30 dernières années, par rapport à cette participation mondiale, ce qui a donné une forte légitimité aux politiques.

SOKOL HAXHIU :

Peut-être que vous en avez parlé déjà, mais il serait bon de donner de plus amples informations par rapport à la contribution concrète de l'ICANN par rapport à l'élaboration de politiques et comment ça se produit.

Oui, vous nous avez dit que le gros du travail a lieu au sein des groupes de travail. D'accord. Mais concrètement, est-ce que quelqu'un de l'ICANN est détaché dans chacun de ces groupes de travail et où est-ce que le groupe de travail doit formuler sa demande auprès de l'ICANN ?

CARLOS REYES :

Oui, la réponse est oui. Chaque groupe communautaire dont je vous ai parlé a un soutien d'une manière ou d'une autre de la part de l'organisation ICANN. Par exemple, Ozan travaille avec le RSSAC. Moi, avec la GNSO. Alice travaille avec tous les groupes de la communauté ICANN. Et chacun apporte ses propres compétences, ses propres ressources. L'équipe holistique, Javier en a parlé déjà, supervise le processus. Mais on a également des experts thématiques pour travailler avec les responsables des

---

groupes de travail et les membres des groupes de travail pour examiner les questions, les problèmes, les aider à réviser ces problèmes. Parfois, on les aide à avancer dans leur travail pour trouver un consensus. C'est un petit peu le rôle que joue l'organisation ICANN ici.

Une fois que le groupe de travail a élaboré des recommandations, qui sont examinées et éventuellement approuvées par le Conseil, alors, il y a un groupe de travail distinct qui va ensuite mettre en œuvre ces recommandations approuvées par le Conseil d'administration. Donc ce sont deux domaines différents.

Mais notre équipe aide finalement à transiter toute cette première étape, et ensuite il y a une deuxième équipe qui s'occupe de la deuxième étape. Mais donc on a différents experts thématiques qui nous aident dans tous ces domaines.

SVITLANA TKACHENKO : Oui. Oui, j'ai donc une question concernant les PDP et la mise en œuvre des PDP. À la suite de cela, avec quelle fréquence il y a une révision parce que les choses changent, il y a une évolution, cela devient obsolète. Donc quelle est la fréquence des révisions.

CARLOS REYES : Oui. C'est une bonne question, en effet. Il y a différents types de révision à l'ICANN. Et la révision des politiques, ça, c'est à la

---

communauté qui est impactée de voir si les parties contractantes voient un besoin de réviser le contenu d'une politique. Eh bien, ils vont proposer une thématique et travailler par l'intermédiaire d'un PDP, d'un processus de développement de politique.

Il n'y a pas quelque chose de fixé comme critère comme date, fréquence précise. Ça dépend en effet de l'évolution de la situation, et c'est comme cela qu'on répond à différents textes de loi. C'est très dynamique. Mais nous encourageons néanmoins la communauté à diriger ces efforts, à les lancer.

Et pour répondre à la question précédente également, nous devons fournir des documents d'information. Nous le faisons. Et vous allez le voir beaucoup dans la phase de cadrage où l'organisation ICANN aide les groupes communautaires à s'informer sur la situation actuelle qui va avoir un impact sur les différentes thématiques.

J'espère avoir répondu à cette question.

SVITLANA TKACHENKO : Oui. Merci.

CARLOS REYES : Bien. Donc vous avez à l'écran un commentaire public. Un exemple de commentaire public. Si vous voulez participer,



---

comme je l'ai dit, le conseil de la GNSO en tant qu'unité constitutive, et la structure At-Large, ce sont des points d'entrée parmi les plus aisées. Ce sont des groupes de travail auxquels vous pouvez participer.

Et l'autre option, c'est de vous joindre à un groupe de travail si vous sentez prêt si vous pensez que vous pouvez fournir une expertise, des points de vue, des compétences. Eh bien, réfléchissez-y.

Il y a également les commentaires publics. Les commentaires publics, c'est un mécanisme à l'ICANN pour recevoir de participation de toutes et tous. Ça peut être des membres du groupe de travail, des membres de la communauté, le public au sens large, des associations.

Nous apprécions beaucoup toute cette participation aux commentaires publics. Cela est géré par l'ICANN. Vous allez sur le site Web et vous allez voir qu'il y a beaucoup de thèmes qui sont ouverts à des commentaires publics, des politiques, des amendements aux textes statutaires, des amendements contractuels. Donc tout cela est disponible. Vous créez un compte ; votre propre compte. Et vous fournissez votre point de vue. Donc intéressez-vous aux commentaires publics, qui sont ouverts. Je crois qu'il n'y a rien d'ouvert pour le moment, mais à la suite de cette réunion il y aura un rapport initial sur les

---

politiques de transfert, notamment, au niveau de la GNSO. Ce sera ouvert après cette réunion de La Haye.

Donc voilà à quoi cela ressemble. On l'a vu à l'écran, pour les commentaires publics. C'est très sensible. On passe rapidement d'une diapo à une autre.

Donc ça, c'est un exemple. Vous voyez de quoi l'on parle. Là, on parle de collisions de noms. C'est un projet d'analyse des collisions de noms NCAP. Une catégorie technique.

Nous indiquons qui vous pouvez contacter si vous avez des questions et en quoi avons-nous besoin de votre participation, donc une description détaillée, également du calendrier l'ouverture, la fermeture de cette période de commentaires publics, la soumission, les alertes vous allez recevoir, les notifications, la manière de participer, de commenter.

Donc nous avons beaucoup de fonctionnalités nouvelles pour faciliter donc ce travail de commentaires publics.

Très bien. Donc je crois que nous avons couvert déjà beaucoup de cela lors des questions-réponses. Donc nous allons avancer un petit peu.

À cette diapo, nous avons 36 experts et spécialistes également des opérations, de l'opérationnel, au niveau de la communauté. Nous sommes dans neuf pays sur six fuseaux horaires. Neuf

---

langues sont parlées.

Donc, j'aurais pu la faire en espagnol ou en français cette présentation. Mais il était peut-être un petit peu tôt le matin pour faire cela.

Donc nous sommes là pour faciliter votre travail, pour gérer les processus, pour informer les parties prenantes, pour bâtir des relations, pour développer des matériaux et documents de communication. On est là pour soutenir donc les communautés.

Nous avançons. Et nous avons donc la communauté de l'ICANN qui est soutenue de cette manière. Voilà, donc. Nous avons donc présenté. Vous avez maintenant la possibilité de poser encore quelques questions.

INTERVENANT NON IDENTIFIÉ :  
cette présentation.

Très bien. Merci beaucoup pour

J'ai trois ou quatre questions. Il y avait quatre points à l'ordre du jour. Premièrement, au niveau de l'agenda 1. Donc quel type de politiques, comment cela est-il défini, notamment pour nommer des adresses pour l'adressage pour différents types d'adresses. Non pas les gTLD. Pourquoi est-ce que nous n'avons pas parlé plus des ccTLD et gTLD. Je trouve que c'est un petit peu confus dans mon esprit au niveau des différences entre les noms

---

géographiques, les ccTLD. Donc quelles sont les politiques pour cela. J'aurais besoin de plus de détails là-dessus sur ce processus de développement en général. Cela semble être lancé par le conseil de la GNSO. Et nous avons ensuite le travail des comités consultatifs, mais comment c'est organisé ? Parce que, si j'ai bien compris, les comités consultatifs peuvent également proposer des thématiques.

Donc je crois que ça serait bien de donner des exemples, peut-être, donc et peut-être préciser plus au niveau des ccTLD et des gTLD.

Donc qu'est-ce que vous voulez dire par ne pas passer par les ccTLD ? Donc, par exemple, à un nom de domaine comme. [Inaudible], là, c'est un code pays, on sait pour un pays précis. Nous avons donc une adresse qui se termine par MP par exemple, nous avons également un code de pays.

Donc, quelles sont les différences entre tout cela ? Quand est-ce qu'on l'inclut ? Quand on ne l'inclut pas ? Et quand est-ce qu'on inclut ces lettres ayant trait aux pays ?

Bon, je crois avoir compris. Donc ce n'est pas au premier niveau. Ça va être au second niveau. Il y a des politiques qui sont surtout au niveau des ccTLD et DG TLD. Moi je commence à la droite. Je comprends bien que c'est le premier niveau. Et là, nous avons le niveau secondaire. Le deuxième niveau. Ça, je comprends bien

---

cela. Mais par exemple, un ccTLD, pourquoi vous les utilisez ?

Donc nous avons un responsable dans chaque pays du code pays, du ccTLD. Il n'y a qu'un seul responsable par pays. Pour un responsable ou un opérateur de ccTLD.

Mais lorsqu'il n'y a pas de ccTLD, vous pouvez aller sur un site Web d'un autre pays. Ce n'est pas un besoin d'être obligatoirement posté dans votre pays. Donc je voulais savoir simplement les régions — les raisons politiques à ce niveau.

Par exemple, d'un côté, on parle d'une compétition ouverte, d'une concurrence. Et il y a des services qui sont meilleurs dans un pays ou dans un autre, moins chers dans un pays ou dans un autre. Donc je n'ai pas à passer obligatoirement par ce bureau d'enregistrement. Je peux passer par un bureau d'enregistrement de mon pays.

Donc je voudrais bien comprendre un petit peu quelles sont les politiques au niveau opérationnel, comment ça se passe.

CARLOS REYES :

Eh bien, je crois que, en fin de compte, c'est des questions contractuelles qui se posent. Des questions de contrat également.

Il y a des registres et des bureaux d'enregistrement qui doivent

---

opérer. Et il y a des services, différents services qui sont offerts aux titulaires de nom de domaine. Et l'ICANN ne participe pas toujours à cela, parce que c'est des questions contractuelles qui se posent.

Donc, ce que vous pourriez faire, c'est de voir avec Siranush. Elle va vous donner mon adresse e-mail et n'hésitez pas à nous contacter pour que nous puissions revenir vers vous et que nous puissions également nous informer plus sur ces points pour vous donner des informations précises sur ces TLD, sur ces registres de TLD.

INTERVENANT NON IDENTIFIÉ :

Très bien. Merci.

CARLOS REYES :

Pas de problème.

SIRANUSH VARDANYAN :

Oui, merci beaucoup. Donc je ne vois pas d'autre main de levée.

Donc je regarde également en ligne s'il y a des questions. Il y a la salle à côté également. Il n'y a pas de questions dans la salle d'à côté.

Donc j'aimerais vous remercier. Merci, Carlos et Ozan, pour ces informations. Je partagerai l'adresse, le courriel de Carlos

---

[inaudible] des informations supplémentaires dans cette présentation et vous avez accès à cette présentation sur le site Web de la réunion. Vous avez plus de détails donc. Vous avez beaucoup d'informations que vous pouvez télécharger à partir du programme et du site de la conférence.

Si vous avez des questions supplémentaires, n'hésitez pas à les envoyer.

Et ceci dit, j'aimerais remercier nos présentateurs pour cette excellente séance. C'est un lancement ce matin d'ICANN 74, et nous allons les remercier. Nous allons remercier les services d'interprétation également et les services techniques qui nous ont soutenus. Et nous avons un excellent début pour la réunion de La Haye.

J'aimerais remercier Deborah et Melissa qui m'ont beaucoup aidé à organiser tout cela. La séance est levée. Merci beaucoup.

Nous allons dans la salle suivante pour les NextGen, et nous allons travailler dans la salle à côté pour NextGen. Merci.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**